

## Communiqué de presse

### *Insertion des jeunes*

## **Plus de 107 000 nouveaux contrats en alternance signés dans les entreprises du commerce en 2025**

**Paris, le 16 février 2026** - En 2025, l'Opcommerce a financé 107 051 nouveaux contrats en alternance, contre 110 230 l'année précédente, soit une légère baisse de 3 %. La dynamique de l'alternance dans le commerce reste portée par l'apprentissage avec 98 026 contrats signés en 2025, soit 91 % des contrats en alternance.

Le nombre de contrats de professionnalisation connaît une nouvelle baisse de 20 %, ce qui représente 9 025 contrats signés en 2025, contre 11 485 l'année précédente.

Au total, 32 000 entreprises ont accueilli un jeune en alternance en 2025 et plus de 2 500 CFA et organismes de formation ont contribué à la mise en œuvre de ces formations dans le commerce.

### **Un levier d'insertion essentiel, mais fragilisé**

*« Les résultats 2025 montrent que l'engagement du commerce en faveur de l'insertion des jeunes ne faiblit pas : les entreprises continuent d'ouvrir grandes leurs portes et d'investir massivement dans l'alternance. Pourtant, le contexte institutionnel et financier n'était pas du tout, et n'est toujours pas, favorable. Le grand sacrifié de cette austérité, c'est le contrat de professionnalisation. Un dispositif qui profite d'abord et avant tout aux jeunes les plus éloignés de l'emploi. On est en train de tuer ce dispositif à petit feu. Dans un contexte d'augmentation du chômage, notamment celui de notre jeunesse, c'est une véritable aberration. Comptez sur nous pour défendre l'alternance sous toutes ses formes et rester ambitieux, avec un objectif de 100 000 contrats en alternance en 2026 », commente Véronique ALLAIS, Présidente de l'Opcommerce.*

*« Le commerce est devenu l'un des moteurs de l'alternance en France et un acteur incontournable de la professionnalisation des jeunes. Or, depuis plusieurs mois, tout se passe comme si on voulait casser cette dynamique. Il faut absolument que cette réussite collective, qui associe entreprises, CFA et organismes de formation, partenaires de l'orientation et de l'emploi, se poursuive. Les entreprises doivent pouvoir compter sur un cadre stable et sur des dispositifs d'accompagnement qui s'inscrivent dans la durée. Mais nous n'allons pas baisser les bras. Les partenaires sociaux et les équipes de l'Opcommerce restent plus que jamais mobilisés pour promouvoir ce modèle pédagogique. Parce qu'il ne coûte pas plus cher que le modèle classique et parce qu'il a largement fait ses preuves au niveau de l'insertion des jeunes, il a toute sa place dans notre système éducatif », ajoute Philippe BANSE, Vice-Président de l'Opcommerce.*

### **Les TPE-PME, moteur de l'apprentissage**

64 % des contrats d'apprentissage sont signés dans des entreprises de moins de 49 salariés, dont 47 % dans des structures de moins de 11 salariés. À l'inverse, 50 % des contrats de professionnalisation concernent les entreprises de 300 salariés et plus.

### **Priorité aux niveaux Bac et infra**

La montée en puissance de l'apprentissage dans les entreprises du commerce profite d'abord aux niveaux 3 et 4 (Bac), qui représentent 37 % des contrats signés. Viennent ensuite les niveaux 5 (BTS, DUT) avec 32 % et les niveaux 6 et 7 (Licence, Master) avec 31 %.

Côté contrat de professionnalisation, 49 % des sanctions visées sont des Certificats de qualification professionnelle (CQP), suivis par les certifications enregistrées au RNCP autres que des CQP (22 %) et les qualifications reconnues dans les classifications d'une CCN (29 %).

### **Les autres chiffres clés**

---

#### **Top 5 des branches professionnelles**

- 1/ Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros) : 33 %
- 2/ Commerce de détail alimentaire non spécialisé : 16 %
- 3/ Commerces de détail non alimentaires : 9 %
- 4/ Optique-Lunetterie de détail : 6 %
- 5/ Entreprises de la filière Sports-Loisirs : 5 %

#### **Top 5 des formations suivies**

- Contrat d'apprentissage
  - 1/ BTS Management commercial opérationnel (MCO)
  - 2/ Titre professionnel (TP) Employé commercial en magasin
  - 3/ TP Conseiller vente
  - 4/ BAC Pro Métiers du commerce et de la vente
  - 5/ CAP Équipier polyvalent du commerce
- Contrat de professionnalisation
  - 1/ Certificat de qualification professionnelle (CQP) Employé de magasin
  - 2/ Reconnaissance CCN Employé commercial
  - 3/ TP Employé commercial
  - 4/ Reconnaissance CCN Employé de libre-service
  - 5/ Reconnaissance Hôte de caisse

**En savoir + :** [Télécharger l'infographie Bilan Alternance 2025](#)

### **Contact Presse**

---

Philippe ANDREANI - Responsable communication  
Tél. : 06 69 05 77 16 - [pandreani@lopcommerce.com](mailto:pandreani@lopcommerce.com)